



## LA UNE Les dix projets qui veulent dessiner le Grand Paris Par Michaël Hajdenberg Ouafia Kheniche

Les dix projets sont là. Enthousiasmants même si, pour l'heure, il ne s'agit que de notes d'intentions. Des architectes/urbanistes mondialement connus ont répondu à l'appel d'offres sur le «Grand pari de l'agglomération parisienne». Nicolas Sarkozy ne dévoilera le nom des gagnants et la teneur de leur projet que le 4 juin. Mais Mediapart vous les présente et vous livre une synthèse de leurs travaux dès aujourd'hui.

Tous les architectes retenus se sont entourés d'équipes interdisciplinaires pour penser ce Grand Paris, évoqué depuis un siècle mais qui n'a jamais vu le jour. Ils ont séduit les 19 membres du jury (13 de l'Etat dont un représentant de l'Elysée, et 6 de collectivités). Les élus, issus de divers horizons politiques, semblent avoir travaillé dans une atmosphère consensuelle.

A l'origine, l'idée fleurait pourtant le coup politique. Quand le 17 septembre 2007, lors de l'inauguration de la Cité de l'architecture et du patrimoine à Paris, le président de la République Nicolas Sarkozy exprime le souhait "qu'un nouveau projet d'aménagement global du Grand Paris" puisse faire l'objet d'une consultation internationale, beaucoup n'y voient qu'une manière pour lui de remettre la main sur la capitale et la région, toutes deux tenues par les socialistes.

Aujourd'hui pourtant, tout le monde semble adhérer au projet, considérer qu'il s'agit d'une chance unique pour une ville dans laquelle la recherche et l'innovation en matière d'urbanisme se sont assoupies ces dernières années.

Parmi les 37 architectes ou urbanistes qui avaient été présélectionnés, dix ont donc été retenus. Des jeunes, des vieux. Des stars, des méconnus. Même si globalement, certains noms se sont imposés, comme celui de Jean Nouvel, dont la note est sibylline, mais que le jury a voulu conserver.

Peut-il gagner le concours ? Bien sûr, à condition qu'il y ait un vainqueur. Car, il pourrait bien être décidé au final de piocher des idées un peu partout, dans chacun des dix projets.

Des orientations écologiques assez légères

A présent, les architectes ont sept mois pour plancher. De l'avis général, c'est incroyablement court. D'autant que le financement est jugé faible. Pour ces sept mois d'études, les cabinets ne toucheront que 200.000 euros. Plusieurs architectes ont indiqué que le coût de leur travail serait près de cinq fois plus élevé. Mais ils ont accepté de concourir, preuve que Paris fait toujours rêver. Vu les sacrifices que chacun devra consentir, les petites structures devraient toutefois plus souffrir que les grands machines.

Comme le précisait le cahier des charges, «l'objectif est d'obtenir à l'issue de ces six mois un ensemble cohérent de productions à la fois théoriques et pratiques, conceptuelles et opérationnelles»

pour penser «l'avenir de la métropole du XXI<sup>e</sup> siècle en général, et l'avenir de l'agglomération parisienne en particulier» .

Chaque architecte devait présenter une note d'orientation stratégique, une note d'orientation méthodologique ainsi qu'une note de présentation financière. Le tout pour imaginer «la métropole de l'après-Kyoto». Si cette problématique environnementale semble mieux maîtrisée dans les projets des équipes étrangères, certains membres du jury s'étonnent qu'elle n'ait pas été plus prise en compte : «Si elles ne le font pas d'elles-mêmes, on demandera aux équipes d'aller plus loin dans les projets post-carbone» , explique un membre du jury.

Mais ce qui a fait la différence selon des membres du jury, c'est surtout «la capacité supposée des architectes/urbanistes choisis à savoir conduire une équipe pluridisciplinaire et leur expérience de projets d'ampleur» . En outre, la commission a voulu équilibrer la sélection, en retenant les représentants de différentes écoles de pensée, des Français comme des étrangers, et en assurant une certaine mixité générationnelle.

Selon un membre du jury, «le point commun des dix projets est de porter une attention particulière aux gens, et de ne pas se soucier uniquement des bâtiments» . Au final, les dix élus ont été choisis à l'unanimité, même si chacun des membres du jury a dû faire une croix sur certains de ses premiers choix. Y compris le représentant de l'Elysée, qui ne cachait pas son faible pour l'Italien Massimiliano Fuksas.

Le 4 juin, la présentation officielle sera suivie d'un déjeuner avec le président. Dès le lendemain, une première réunion de travail sera conduite par une commission scientifique chargée de piloter toute l'opération. En attendant, voici une présentation sommaire des dix projets.

Plusieurs centres et non un seul

### Richard Rogers

Lauréat du prix Pritzker 2007 (le Nobel de l'architecture), il est aujourd'hui âgé de 73 ans. Son agence a réalisé quelques-uns des bâtiments les plus emblématiques de l'architecture contemporaine : le Centre Georges-Pompidou à Paris, les immeubles des Lloyd's de Londres, le terminal 4 de l'aéroport de Madrid-Barajas...

L'architecte et urbaniste anobli va collaborer sur ce projet avec la London School of Economics (LES), référence en matière de sciences sociales. Quant au cabinet Arup, il apportera ses connaissances en matière de «conception durable».

Selon Richard Rogers, il faut éviter «la croissance fragmentée, horizontale et à perte de vue de régions métropolitaines» telles que Mexico, Sao Paulo mais aussi New York et Londres,



«confrontées à de sévères inefficiences au niveau environnemental et à des formes d'agglomération floues qui n'encouragent pas l'inclusion sociale».

Rogers part du constat que le Grand Paris représente à lui seul 4,5% du PIB de l'Union européenne, que son cœur est «mondialement réputé pour son excellence en matière d'architecture et de richesse culturelle». Mais que la répartition spatiale de la population a contribué au développement de tensions sociales et ethniques. Comme d'autres candidats, il fait clairement référence aux émeutes dans les banlieues.

Les thèmes suivants se dégagent dans son approche : la question de la densité, du chômage, la répartition des emplois et de la diversité ethnique. Il annonce vouloir réfléchir à une gouvernance capable de rendre des comptes. Et dit vouloir développer la vision d'une région compacte, multicentrée, bien connectée autour des plates-formes de transports publics, qui limitera le développement hors périphérie.

### **Christian de Portzamparc**

En 1994, il a été le premier Français à recevoir le prix Pritzker. Il a reçu en 2004 le Grand Prix de l'urbanisme. Il a réalisé au cours des dernières années La Philharmonie de Luxembourg, le siège du journal *Le Monde*, l'ambassade de France à Berlin, la tour LVMH à New York. Et, au milieu des années 1990, la Cité de la musique, à Paris.

Pour ce projet de Grand Paris, il travaillera notamment avec le laboratoire du C.R.E.T.E.I.L.

Christian de Portzamparc souhaite se diriger vers un processus de métropolisation intensif et non plus extensif. Dans sa note, il pose clairement la question de la conciliation entre «une aspiration économique et politique» (c'est-à-dire la recherche des moyens permettant de poursuivre la dynamique de croissance), et la prise en compte des grandes difficultés rencontrées par les habitants sur de grands territoires, «notamment en raison des contraintes liées à la limitation des ressources naturelles». Pour lui, il faut parvenir à concilier les deux objectifs.

Christian de Portzamparc souhaite proposer un «développement non arborescent, non radio-concentrique». En d'autres termes, tout ne doit plus partir du centre. Christian de Portzamparc refuse de s'attaquer pour l'instant au débat sur la gouvernance, estimant qu'il faut d'abord déterminer les cibles et les projets.

### **Roland Castro**

Agé de 70 ans, il a réalisé des médiathèques, des bâtiments d'enseignements, des musées, des bureaux, des ZAC... Mais Roland Castro s'est surtout fait connaître dans le remodelage de grands ensembles ainsi qu'avec son concept de maisons superposées, qui permet une appropriation individuelle de chaque logement dans un habitat collectif.

Pour le Grand Paris, il travaillera dans le cadre de séminaires collectifs de recherche, dont le pilotage sera assuré par une équipe de

l'ENS d'architecture de Paris-la Villette, dirigée par Jean-Pierre Le Dantec.

Sa note d'intention s'inscrit dans le cadre d'un thème qui lui tient à cœur, la relation Paris-banlieue. Dans sa note, il parle de ségrégation urbaine à l'encontre de la banlieue, ce qui expliquerait en partie les émeutes de l'automne 2005.

Selon lui, la France tarde alors que les autres capitales européennes ont su se moderniser et organiser leur recomposition urbaine. Paris 2012, candidature ratée à l'organisation des Jeux olympiques, en serait le «cuisant exemple». La défaite pouvant s'expliquer par le fait que trois institutions (Ville, région et Etat) défendaient la candidature francilienne. Alors que Londres bénéficiait d'un leadership unique.

Selon lui, Paris doit donc passer de 10 kilomètres sur 10 à une métropole de 30 kilomètres sur 30. Les quatre objectifs qu'il lui assigne ensuite sont les suivants : résoudre la crise du logement, désenclaver les quartiers populaires (et les embellir), favoriser un développement économique soutenu, développer un territoire durable (économiquement, écologiquement et socialement). Lui aussi plaide pour une «vision polycentrique de l'agglomération parisienne», «condition d'une équité urbaine».

### **Yves Lion**

Agé de 63 ans, fondateur de l'école de l'architecture et des territoires à Marne-la-Vallée, il a réalisé des projets urbains à la Plaine Saint-Denis, dans le quartier du Neuhof à Strasbourg, la cité de la Méditerranée à Marseille. A l'étranger, il a mené le projet de Jabal Kandama et d'autres en Libye, au Liban, en Corée ?

Dans sa note, Lion se propose de travailler avec des chercheurs de son école sur les thèmes suivants :

- La question des transports de banlieue à banlieue.
- L'absence de connexions et de correspondances intermodales (entre réseau routier et ferré). Et l'accessibilité aux trois services les plus quotidiens (écoles, transports en commun, commerces).
- Le réchauffement climatique : comment l'urbanisme peut contribuer à atténuer la gravité des épisodes de canicule.
- Les conditions de la circulation sociale, qui passent selon lui par la création de liens entre les territoires. Il souhaite construire plus aux portes de Paris.
- Les modes d'habitat : il souhaite utiliser la ventilation naturelle, les apports solaires passifs, et une distribution énergétique plus sélective pour concevoir de meilleurs espaces, plus de lumière naturelle, des prolongements extérieurs généreux.

En ce qui concerne la gouvernance, il ne veut pas suivre le modèle de pilotage allemand, qu'il trouve trop rigide, et dit vouloir s'inspirer de modèles plus ouverts du type Barcelone, Turin, voire Londres. Mais il pense que ce sont les projets qui impliqueront les changements des règles de gouvernance.

L'accent est aussi mis sur le défi économique, Paris n'attirant plus les jeunes actifs étrangers qui lui préfèrent Londres, New York, et même Milan et Barcelone. Selon lui, Paris manque d'un «cadre urbain trépidant».



“Enclavement intellectuel”

### **Djamel Klouche**

Il fait presque figure de jeunot du haut de ses 42 ans. Djamel Klouche travaille dans une petite agence parisienne (AUC), créée en 1996. Il travaille beaucoup dans les quartiers difficiles et défend un “urbanisme de recyclage” qui valorise et optimise les qualités des grands ensembles. Il préconise des mutations en douceur.

Il a bâti une équipe à dimension internationale (France/Japon/Suisse/Belgique). L'équipe veut croire en un Grand Paris qui cesserait de se penser exclusivement du centre vers la périphérie (Paris Métropole) mais qui se construirait aussi de la périphérie vers le centre (une agglomération extensive, une «ville territoire»).

La note dénonce un «enclavement géographique» qui engendrerait un «enclavement intellectuel». Les transports et leur gestion en mode de partenariat public/privé sont mis en avant pour construire une «métropole des mobilités négociées» entre des «pics qualitatifs» ou «des pics de potentialité». Le Grand Paris consisterait ainsi à mailler les villes ou les pôles les uns avec les autres.

L'idée est de prendre dans différents domaines (qualité de vie, réussite économique...) des métropoles qui ont le mieux réussi. Et ensuite, de procéder à un collage pour «faire émerger une sorte de nouveau paradigme métropolitain de l'après-Kyoto», quitte à ce que certains éléments soient contradictoires, s'assemblent mal, ou soient flous.

### **Groupement LIN**

C'est un groupe de réflexion composé d'architectes, d'urbanistes mais aussi d'historiens et de philosophes, s'appuyant sur la collaboration de trois universités, Boston, Berlin et Harvard... Finn Geipel et Giulia Andi s'attachent à la pluridisciplinarité de l'équipe et à la ville européenne comme modèle. «Passer de Paris au Grand Paris... Le pari serait d'ordre mental avant tout.»

L'équipe menée par le cabinet Lin défend l'idée de la «Métropole douce». Ces architectes concepteurs du projet de la cité du de-

sign à Saint-Etienne veulent dépasser le schéma centre-ville actif et banlieue dortoir. Ils souhaitent élaborer «une réalité où densités urbaines et densités paysagées fonderaient une nouvelle relation» dans laquelle Paris, historique noyau, deviendrait le laboratoire d'une métropole «post-Kyoto».

### **Groupement MVRDV**

Le projet du groupe d'architectes hollandais est basé sur deux aspects principaux : l'habitat et l'histoire. Pour ceux qui avaient été retenus dans la short-list du futur projet des Halles, Paris est à nouveau un terrain de jeux. Aux yeux de cette équipe basée à Rotterdam, la ville capitale possède une physionomie particulière, «compacte et encerclée».

Quand Paris touchera la mer

### **Jean Nouvel**

Celui qu'on ne présente plus réalise une note d'intention assez brève. De Tokyo à Cologne, de Paris à Madrid, de Vienne à Minneapolis, l'architecte français, qui sera donc le concepteur de la tour Signal à la Défense, a sans doute bénéficié du prestige de son nom et a remis une note plutôt elliptique.

### **Antoine Grumbach**

Antoine Grumbach travaille actuellement sur un projet à Shanghai. Il défend le projet «Paris-Rouen-Le Havre, une métropole européenne». Son équipe a réalisé un projet qui se veut à l'échelle des grandes métropoles contemporaines. Le lien entre ces trois villes, la Seine, le moyen pour le Grand Paris de se construire économiquement autour du fleuve et par ailleurs d'avoir un accès à la mer. Ce projet se veut linéaire, marquant la fin du rôle de ville «générique» pour Paris.

### **Bernardo/Secchi**

L'agglomération parisienne comme une «ville poreuse», c'est la thèse que défendent les membres de l'équipe Studio 8. Le projet des deux urbanistes italiens associe l'analyse de trois domaines : l'écologie, la mobilité et l'économie. Bernardo et Secchi s'inscrivent dans une démarche qui consiste à définir la métropole du XXIe siècle selon deux idées et deux échelles pour envisager le territoire : «Paris à vol d'oiseau» et «Paris pas à pas».



**Directeur de la publication** : Edwy Plenel  
**Directeur éditorial** : François Bonnet  
**Directrice général** : Marie-Hélène Smiéjan  
**Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).**

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007. Capital social : 1 958 930 €. Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : en cours.

Conseil de direction : François Bonnet, Jean-Louis Bouchard, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Gérard Desportes, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa ; Société des Amis de Mediapart.

**Rédaction et administration** : 8 passage Brulon 75012 Paris  
**Courriel** : [contact@mediapart.fr](mailto:contact@mediapart.fr)  
**Téléphone** : + 33 (0) 1 44 68 99 08  
**Télécopie** : + 33 (0) 1 44 68 01 80 ou 01 90

**Propriétaire, éditeur et prestataire des services proposés sur ce site web** : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 1 958 930 euros, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

**Abonnement** : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : [serviceabonnement@mediapart.fr](mailto:serviceabonnement@mediapart.fr). Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.